



L'HEBDO > La Journée Vinicole

SEMAINE 11 > ISSN 0151-4393 / numéro 22572 > VENDREDI 19 MARS 2010

FRANCE

Politique et conjoncture > 2

ECONOMIE

Frémissements encourageants > 3

MONDE

En attendant les primeurs... > 4-5

PROFESSION

Régime minceur > 7

MERCURIALES

Dernières cotations > 8

DOSSIER

Stratégies UCCOAR > 6

LE QUOTIDIEN DES VINS ET SPIRITUEUX DEPUIS 1927

FranceAgriMer

Un Conseil de direction « vins » très animé

Réunion marathon de plus de 4h00, pour le dernier conseil de direction spécialisé des vins de FranceAgriMer qui s'est déroulé le mercredi 17 mars à Paris.

À l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons toujours pas reçu le compte rendu de ce Conseil, dont la formulation semble se révéler très délicate compte tenu de la virulence des débats. Au centre de la polémique, la proposition de la direction de suspendre la réception des dossiers

de subvention, pour prévenir un engorgement des circuits et éviter le retour des dossiers pour insuffisance de dotations budgétaires.

Nous reviendrons dans nos prochaines éditions sur cette problématique et sur les derniers chiffres de la conjoncture, qui font le point sur 8

mois de campagne 2009-2010.

Une situation qui s'améliore pour les marchés à la production, par rapport à la dernière campagne, sans toutefois retrouver tous les niveaux atteints sur la moyenne des cinq dernières années, que l'on raisonne en prix ou en volume.

A noter pour le bilan de la vente et des achats des ménages français une certaine stabilité qui fait cependant quelques ajustements dans les habitudes d'achat.

Récolte 2009

46 millions d'hl : en hausse sur 2008 mais inférieure à la moyenne

Les résultats de la Statistique agricole provisoire confirment la hausse de la récolte viticole en 2009, qui reste toutefois inférieure à la production moyenne des années 2004-2008. La production totale de vins atteint ainsi 46 millions d'hectolitres, soit +8,5% par rapport à 2008. Seule la production de vins avec indication géographique protégée (IGP) diminue et dépasse tout juste

12 millions d'hl (-2,6%). Pour les autres types de vins, la production 2009 augmente nettement par rapport à 2008 : +9,7% pour les appellations d'origine protégée (AOP) et +6,7% pour les vins destinés à l'élaboration d'eaux-de-vie.

Pour rappel, les dernières prévisions du Service de la statistique et de la prospective au 1^{er} novembre dernier situaient la récolte 2009 à un peu plus

de 47 millions d'hl : 22,9 millions d'hl de vins d'appellation, 12,1 millions d'hl de vins de pays (IGP), 4,4 millions d'hl d'autres vins, jus et moûts et 8 millions d'hl de vins aptes à l'élaboration du cognac.

Les disponibilités des IGP et vins sans IG, anciens vins de pays et vins de table, diminuent de près de 4%. Cela favorise une reprise du prix moyen des vins rouges et rosés sur les sept premiers mois de campagne 2009/2010 (+0,4% par rapport à 2008/2009).

Les disponibilités de vins AOP augmentent de 1% par rapport à 2008 et reviennent au niveau moyen des années 2004-2008. Avec des demandes intérieure et extérieure peu dynamiques en début de campagne, la hausse des disponibilités pèse sur le niveau des prix des premiers mois de campagne. La fin de l'année 2009, et l'arrivée sur le marché du millésime 2009 jugé favorablement par les experts viticoles, dynamisent les ventes et les exportations.



Oenologues de France

50^e édition du congrès des œnologues à Bordeaux

La région Bordeaux-Sud-Ouest de l'Union des œnologues de France organise la 50^e édition du Congrès

des œnologues les 25 et 26 juin à Bordeaux, ville récemment classée au patrimoine mondial de l'UNESCO et qui accueillera en même temps « Bordeaux fête le vin ». Cette manifestation, qui a lieu tous les deux ans sur les quais du port de la Lune, rassemble pendant 4 jours près de 400 000 amateurs de vins venus de tous les horizons. L'Union des œnologues, à travers un stand officiel autour de « vin et société » et grâce à la présence des jeunes diplômés sera présente sur cette manifestation pour mettre en avant la profession et sa place dans la filière.

Outre les rendez-vous traditionnels que sont les Vinalies nationales et l'assemblée générale qui verra la nomination du nouveau président natio-

nal, les œnologues pourront découvrir le nouveau pôle de recherche régional sur le vin : l'Institut Scientifique de la vigne et du vin, siège de la nouvelle faculté d'œnologie. A noter également une dégustation verticale dans un grand cru du Médoc et la découverte de propriétés du Libournais, investies dans le développement durable.

Le thème de cette 50^e édition étant « L'œnologue garant du développement durable », les organisateurs invitent les participants à utiliser au maximum les moyens de transport collectifs. Les congressistes seront accueillis jeudi 24 à la gare SNCF de Bordeaux-St-Jean, pour les acheminer sur les lieux d'hébergement par navette ou tram. Etant donnée l'attraction de la manifestation « Bordeaux fête le vin », il est conseillé de s'inscrire rapidement pour garantir son hébergement. Programme détaillé et bulletin d'inscription à télécharger sur le site <http://www.oenologuesdefrance.fr>

PAC

La Commission va recouvrer 346,5 millions € auprès de 20 États membres

En vertu d'une décision adoptée par la Commission européenne au titre d'une procédure d'apurement de conformité, vingt États membres vont devoir rembourser un montant total de 346,5 millions € correspondant à des dépenses irrégulières effectuées dans le cadre de la PAC.

Les principales corrections financières concernent l'Espagne (49,2 millions €) pour des coûts non admissibles et des déficiences constatées dans le système de contrôle dans le secteur des fruits et légumes, la Pologne (92 millions €) pour des déficiences concernant les aides «surfaces»

pour les années 2006-2007, la Grèce (132,4 millions €) pour des déficiences constatées dans le système de contrôle du coton et pour des mesures de développement rural, la France (19,5 millions €), essentiellement pour contrôle insuffisant des primes à la vache allaitante et coûts de gestion des emballages de fruits et légumes, le Royaume-Uni (18,1 millions €) pour non-respect des délais obligatoires concernant les paiements directs et les Pays-Bas (18,2 millions €) pour contrôles de substitution insuffisants dans le secteur des restitutions à l'exportation.

Les Vignerons Indépendants sur iPhone

À l'occasion du Salon des Vins des Vignerons Indépendants du 26 au 29 mars à l'Espace Champerret (Paris 17^eme), les Vignerons Indépendants de France ont confié la dégustation des vins présentés au blogueur Fabrice Le Glatin de vinsurvin-blog.com. Pour la 1^{ère} fois, la sélection finale sera disponible durant ces 4 jours sur wine-tage, application payante d'iPhone.

Le visiteur muni de son téléphone pourra parcourir le salon, organiser son propre parcours de dégustation selon ses aspirations du moment et repartir avec les flacons qu'il aura lui-même choisis. La technologie au service du plaisir. Une bouteille de vin sera offerte aux 200 premiers détenteurs de l'application wine-tage qui présenteront leur iPhone au Commissariat Général du salon et 15 applications seront à gagner durant les 4 jours du salon.

Tous les détails de l'offre sur : www.vignerons-independant.com ; Plus d'infos : www.vinsurvin-blog.com

Commerce extérieur

Amélioration pour les vins, champagne et cognac

L'excédent des échanges agroalimentaires français s'élève à 317 millions d'euros en janvier 2010. Il perd 4 millions d'euros par rapport à janvier 2009. Le déficit disparaît avec les pays tiers, effaçant en grande partie le recul de l'excédent avec l'Union européenne. Les produits bruts sont en repli. A l'opposé, les produits transformés se redressent. Fait nouveau, un déficit apparaît dans les échanges d'alcools avec l'Union européenne. Ces dégradations ne sont pas compensées par les hausses des excédents des produits transformés, notamment

vins et champagnes (+2%). Avec les pays tiers, le solde redevient positif, grâce aux produits transformés, avec une progression de l'excédent des boissons alcoolisées (vins et champagnes +7%, alcools +58%). Les exportations de champagnes (Etats-Unis, Hong-Kong), côtes du Rhône (tous pays) et dans une moindre mesure bordeaux (Chine, Hong-Kong), progressent en valeur (respectivement +20%, +253%, +4%) et en volume. Le cognac est en forte hausse tant en valeur qu'en volume (Etats-Unis, Singapour, Chine, Hong-Kong).

En cumul annuel 2009, les exportations de vins et champagne s'élèvent à 5,541 milliards d'euros, en baisse de 1,3 milliard (-19%) par rapport à 2008. Les exportations d'eaux-de-vie et alcools totalisent 2,326 milliards d'euros, en recul de 318 millions (-12%).

Les importations de vins en 2009 diminuent d'une quarantaine de millions à 531 millions d'euros (-6%) par rapport à 2008, alors que celles d'alcools progressent d'une dizaine de millions à 809 millions d'euros (+1%).

Récolte 2009

Enrichissement des vins à IGP

L'arrêté autorisant l'enrichissement des vins bénéficiant d'une indication géographique protégée pour la récolte 2009 est publié au Journal officiel du 17 mars 2010. Le comité national des IGP de l'INAO avait approuvé le projet d'arrêté le 2 février dernier. Est ainsi autorisée l'augmentation par concentration, concentration partielle, y compris l'osmose inverse, ou addition de moût de raisins concentré ou de moût de raisins concentré rectifié du titre alcoométrique volumique naturel des produits destinés à l'élaboration des vins à IGP. Cet enrichissement peut atteindre les limites fixées par l'OCM. Pour les vins rouges produits dans la zone viticole B, la limite maximale du titre alcoométrique total est portée à 12,5% vol. En cas de fractionnement de ces opérations, celles-ci sont limitées à deux fois pour un même produit.

Dans les départements compris dans la zone viticole B ainsi que dans les départements suivants : Allier, Hautes-Alpes, Cantal, Charente-Maritime, Corrèze, Côte-d'Or, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Vienne et Yonne, l'enrichissement par sucrage à sec est autorisé pour les raisins frais et les moûts de la récolte 2009 destinés à l'élaboration des vins à IGP. Cet enrichissement peut atteindre les limites fixées par l'OCM. Pour les vins rouges produits dans la zone viticole B, la limite maximale du titre alcoométrique total est portée à 12,5 % vol. En cas de fractionnement de cette opération, celle-ci est limitée à trois fois pour un même produit.

Rappelons que lors de sa dernière réunion, l'attention du comité des IGP a été appelée sur le fait qu'avec la réforme de l'OCM, les vins à indications géographiques protégées situés sous une ligne Bordeaux-Sisteron pourraient bénéficier d'une autorisation de chaptalisation dans la mesure où cette pratique est autorisée pour les AOC. La DGCCRF a demandé de tenir compte de cette évolution réglementaire pour la prochaine campagne.

Etiquetage des aliments

Le Parlement européen favorable à l'indication de l'origine géographique

Lors d'un vote préliminaire, le Parlement européen s'est prononcé mardi 16 mars 2010 en faveur de la mention obligatoire de l'origine géographique sur de nombreux produits alimentaires. Une soixantaine d'eurodéputés ont passé en revue 800 amendements sur un règlement clef visant à rendre obligatoire dans l'Union européenne l'étiquetage nutritionnel des produits alimentaires. C'est dans ce cadre que cette commission parlementaire a abordé la question de l'origine des aliments. On sait que la Commission européenne juge inutile de généraliser cette pratique, de peur d'encourager le protectionnisme alimentaire et d'entraver les échanges.

L'indication géographique est actuellement obligatoire pour les vins à IG, le bœuf non transformé (conséquence de la crise de la vache folle), le poisson, les fruits, les légumes, les œufs et le miel. Les eurodéputés suggèrent d'allonger la liste à la viande de volaille, aux produits laitiers ou aux produits emballés avec un seul ingrédient comme les tomates en boîte ou l'huile d'olive.

Le Parlement européen doit se prononcer en mai prochain.

Procédures de dédouanement DELTA et NSTI

Utilisation des numéros d'identification EORI en remplacement des SIRET

En application du règlement (CE) n° 312/2009 de la Commission du 16 avril 2009, les télé-procédures de dédouanement Delta et NSTI prennent progressivement en compte l'identifiant EORI (FR+SIRET) en lieu et place du numéro SIRET jusqu'à lors utilisé. Désormais, les cases 2 (exportateur), 8 (destinataire), 14 (déclarant/représentant) et 50 (principal obligé) devront contenir un n° EORI.

Ces dispositions entrent en vigueur selon le calendrier ci-dessous.

1) Téléprocédures Delta : Delta D, depuis le 26 janvier 2010 (livraison de la version 3.1) ; Delta C, à compter du 22 avril 2010 (livraison de la version 4.8). Afin de permettre aux opérateurs d'aborder ce changement dans des conditions optimales, et ainsi éviter tout risque de blocage des marchandises, notamment à l'exportation, des périodes de transition ont été mises en place.

2) Télé-procédure de transit NSTI : à compter de la livraison de la version 6 2 3 de NSTI, à savoir le 17 mars 2010. Contrairement aux télé-procédures DELTA, il n'y a pas de période transitoire

Alcools

Liqueurs similaires à l'absinthe

L'absinthe et les liqueurs similaires ont été interdites par la loi du 16 mars 1915, qui a fixé les caractères des liqueurs similaires de l'absinthe. Le décret n° 88-1024 du 2 novembre 1988 porte application de cette loi. Celui-ci vient d'être modifié par un décret n° 2010-256 du 11 mars 2010, suite aux avis de l'Académie nationale de médecine en date du 28 octobre 2009, de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments du 4 novembre 2009, et du conseil de modération et de prévention du 5 mars 2010.

A compter du 20 janvier 2011, sont ainsi considérées comme liqueurs similaires à l'absinthe, au sens de la loi du 16 mars 1915, de l'article 347 du code général des impôts et de l'article L. 3322-4 du code de la santé publique, les boissons alcoolisées produites à partir des espèces d'Artemisia présentant une quantité de thuyone supérieure à 35 mg / kg.

Marché

Fourchettes des prix des vins de cépage

La Bourse de commerce des vins de Béziers communique, pour information statistique, des indications sur les fourchettes de prix des vins de cépage en Languedoc. Celles-ci sont de source FranceAgriMer (Viniflor) et émanent de la Commission officielle régionale de Cotation des vins du Languedoc (Aude, Hérault, Gard) des Courtiers assermentés près les Cours d'Appel de Montpellier et Nîmes. Pour la période du 3 au 9 mars 2010, ces fourchettes des prix ont été les suivantes :

Merlot : 12 617 hl – 51 à 60 €/hl;
 Cabernet-Sauvignon : 13 762 hl – 55 à 60 €/hl;
 Syrah : 10 681 hl – 53 à 65 €/hl;
 Cinsault : 6 637 hl – 55 €/hl ;
 Grenache noir : 1 500 hl – 50 à 100 €/hl ;
 Sauvignon blanc : 3 779 hl – 85 à 90 €/hl;
 Chardonnay : 9 667 hl – 88 à 100 €/hl;
 Terret : 7 500 hl – 65 €/hl;
 Pinot noir, Viognier, Grenache blanc, Muscat, Colombard, Vermentino : /.

Bordeaux

Les exportations 2009 fortement mises à mal par la crise

La crise économique mondiale aura eu des répercussions dramatiques sur les échanges mondiaux de vin et sur les vins de Bordeaux, déplore le Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux dans son bilan annuel présenté le 11 mars à Paris. En effet, en 2009 les expéditions en volume ont régressé de 14% pour s'établir à 1,54 million d'hectolitres (soit 206 millions de bouteilles) pour une chute de 23% du chiffre d'affaires, qui passe à 1,29 milliard d'euros. Ces reculs interviennent après une dégradation de la situation en 2008. Néanmoins, les données publiées par le CIVB montrent que l'érosion des exportations a marqué le pas en volume en fin d'année 2009. L'interprofession rappelle par ailleurs que la chute en valeur est plus marquée du fait de la comparaison avec 2008, où le millésime 2005 avait « boosté » les expéditions des appellations les plus prestigieuses.

En termes de destinations, l'Union européenne a souffert davantage que les pays tiers. Absorbant 56% des exportations de vins de Bordeaux, l'UE a accusé une diminution de 19% en volume pour s'élever à 864 000 hl soit 115 M cols. La baisse en valeur a été plus accentuée : le chiffre d'affaires a, en effet, régressé de 25% pour atteindre 598 M€. Le retrait en volume et en valeur s'observe sur l'ensemble des marchés européens. Toutefois, l'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni restent les premières destinations pour les vins de Bordeaux. L'Allemagne a importé 252 000 hectolitres (-14%) pour une valeur de 119 millions d'euros (-18%), la Belgique 233 000 hectolitres (-14%) pour 124 millions d'euros (-16%) et le Royaume-Uni, 197 000 hectolitres (-25%) pour 233 millions d'euros (-33%).

Quant aux pays tiers, ils ont accusé un fort recul en valeur (-22%/697 M€) pour une baisse en volume bien plus modérée (-7%/684 000 hl). Sur les pays tiers, seuls la Chine et Hong Kong confirment leur dynamisme. La Chine, en doublant ses importations de vins de Bordeaux en 2009 (137 000 hectolitres/74 M€, +40%), devient la première destination en volume des vins de Bordeaux vers les pays tiers. Les Etats-Unis, deuxième destination en volume (116 000 hl, -27%), sont leaders en valeur (139 M€, -44%). La Russie a suivi une tendance semblable à celle des Etats-Unis avec un recul de 35% en volume (12 000 hl) pour une chute en valeur de 46% (6 M€). La Russie est dorénavant la 13ème destination des vins de Bordeaux en volume et la 22ème en valeur.

Espagne

Export 2009 : forte baisse mais un léger mieux en fin d'année

Preuve, s'il en fallait, que ce sont les échanges mondiaux de vins dans leur intégralité qui ont souffert de la crise, l'Espagne vient de publier des résultats à l'exportation en forte baisse. D'après une analyse réalisée par l'Observatoire espagnol du marché du vin (OEMV), l'Espagne a terminé l'année 2009 sur une régression de 9,7% en volume et de 13,5% en valeur. Ainsi, au cours des douze mois, elle aura exporté 15,09 millions d'hectolitres de vins pour un chiffre d'affaires de 1 718,2 millions d'euros. Durant cette période, le prix moyen est passé à 1,17 euro par litre, en baisse par rapport à l'année précédente. L'ensemble des catégories de produits sont affectées par ces baisses, à l'exception des vins aroma-

tisés qui ont progressé de 6,6% en valeur, pour atteindre 55 M€ de chiffre d'affaires, et de 2,7% en volume (67 M litres). Sur le plan des valeurs, la chute la plus forte a été enregistrée par les vins effervescents, qui ont perdu 25% comparés à 2008, pour s'établir à 328 M€. Les vins avec DO ont reculé de 9% en valeur (820,6 M€) et de 11% en volume (321 M litres).

En ce qui concerne les destinations des vins espagnols à l'export, la France figure en première place en raison de ses importations de vins de table en vrac (256 M litres), suivie de l'Allemagne, du Portugal et du Royaume-Uni. Le marché allemand figure en tête pour les expéditions de vins avec DO (74 M litres), devant le Royaume-Uni (60 M

litres) et les Etats-Unis (29 M litres). Seuls le Portugal, la Belgique et la Suisse ont affiché une progression en volume de leurs importations de vins espagnols l'année dernière, avec respectivement +21%, +21,5% et +1,5% par rapport à 2008. Pour ce qui est des valeurs, l'Allemagne occupe la première place grâce à ses importations de vins avec DO et de vins effervescents, suivie du Royaume-Uni et des Etats-Unis, puis de la France.

Comme d'autres pays et régions de production dans le monde, l'Espagne note toutefois une amélioration de ses résultats en toute fin d'année 2009, une amélioration qui, elle l'espère, se poursuivra cette année.

Etats-Unis

La baisse des exportations attribuée à la frilosité des acheteurs

L'observation faite en Espagne et en France est confirmée aux Etats-Unis, où les exportations ont également reculé en 2009 tout en affichant des résultats positifs au cours du dernier trimestre. Sur douze mois, les exportations américaines – à 90% issues de la Californie – ont régressé de 9,5% en valeur pour une baisse en volume de 15%. Au total, 46,4 millions de caisses de neuf litres ont été expédiées à travers le monde pour un chiffre d'affaires de 911,8 millions \$. « Le secteur vitivinicole californien n'est pas sorti indemne de la crise mondiale, mais il s'en est mieux sorti que la plupart des pays producteurs » a affirmé Robert P. Koch, président de l'Institut du vin en Californie (WI). « Les ventes au dernier trimestre ont progressé de près de 16% par rapport à la même période en 2008, ce qui nous laisse espérer que 2010 se déroulera sous de meilleurs auspices ». « Dans ce contexte, nous sommes contents d'observer que les consommateurs

étrangers apprécient toujours le vin. La consommation n'est pas véritablement en baisse mais plutôt, les importateurs étrangers achètent moins afin de réduire l'envergure de leurs investissements dans des stocks trop importants » a déclaré pour sa part, Linsey Gallagher, directrice marketing international auprès de l'Institut.

Les exportations représentent environ 20% de la production californienne de vins et jouent ainsi un rôle important dans l'économie locale. Sur les exportations américaines, un peu plus de 40% sont destinées à l'Union européenne. En 2009, l'UE a réduit de 21% ses importations en volume de vins américains pour une diminution de 22% en valeur. Selon le WI, la régression des valeurs est à imputer en partie au développement des exportations de vins en vrac, stratégie visant à réduire les frais de transport.

Espagne

Codorniu prévoit d'ouvrir des bureaux commerciaux en Chine et au Japon

Selon l'organisme de promotion générique Wines from Spain, la société espagnole Codorniu entend appuyer son développement sur les marchés asiatiques avec l'ouverture de deux bureaux commerciaux, l'un au Japon, l'autre prévu en Chine. Malgré une perte de 2,9 millions d'euros au cours de son dernier exercice, clos en juin 2009, le spécialiste espagnol des vins effervescents se montre optimiste quant aux perspectives de développement à l'international. D'ailleurs, la société a enregistré des gains à l'export avec des ventes en hausse, par exemple, de 32% aux Etats-Unis ou de 37% en Amérique latine. Au cours du dernier semestre de l'année 2009, la situation s'est d'ailleurs globalement améliorée pour l'entreprise avec des ventes totales en hausse de 6% pour une augmentation de 16% du chiffre d'affaires à l'international.

Etats-Unis

« La crise a modifié notre politique d'achat »

Richard Collet, importateur, Peerless Wine Selections, Michigan

L'envergure des Etats-Unis crée, non pas un marché unique, mais plusieurs marchés extrêmement différents les uns des autres. Le Mid-West, centre de l'industrie automobile américaine avec de grandes villes comme Detroit et Chicago, a beaucoup souffert de la crise économique. Dans ce contexte, quelle évolution le vin a-t-il connu ? C'est ce que nous avons demandé à Richard Collet de la société d'importation Peerless Wine Selections à Jackson dans le Michigan, à l'occasion du salon Millésime Bio à Montpellier.

Comment s'est comporté le vin en 2009 dans votre région ?

L'année dernière, le marché du vin a été très difficile, comme d'ailleurs pour tout autre produit. La situation a été particulièrement dure dans l'Etat du Michigan, cœur de l'industrie automobile. Nous avons observé une tendance chez les consommateurs à acheter moins cher tous les produits qu'ils consomment. Pour le vin, ils s'orientent essentiellement vers des produits positionnés entre 8 et 15 \$. C'est dans cette tranche que nous avons constaté l'évolution la plus forte des ventes.

Les volumes se maintiennent-ils ?

Les volumes sont en baisse parce qu'aux Etats-Unis, il existe tant d'autres vins. Nous avons observé des progressions considérables au sein de notre offre de vins sud-américains cette année. Quant à notre sélection de vins européens, elle souffre.

Cela s'explique-t-il uniquement par le taux de change défavorable avec l'Europe ?

Il est exact que le taux de change représente un facteur essentiel. Néanmoins, je pense aussi que les consommateurs restent perplexes face aux vins européens : comment sont-ils ? que signifient les mentions sur l'étiquette ? Pour ceux d'entre nous qui connaissons les vins européens, ces aspects ne posent aucun problème, mais le consommateur moyen est devenu très réfractaire au changement. Il veut simplement acheter ce qu'il connaît, les vins avec lesquels il se sent à l'aise.

La crise économique est-elle à l'origine de ce comportement ?

Oui, il s'agit sans doute d'un effet de la crise. Au cours de l'année passée, nous avons vu une forte montée du chômage. Dans notre région, il est passé à 20% de la population active. Cette situation a incité les gens à acheter des produits moins chers. A contrario, dans cette même région, il existe encore beaucoup de gens avec de gros moyens qui continuent à gagner beaucoup d'argent. Auparavant, montrer cette richesse en achetant et en consommant des vins chers était de rigueur. A l'heure actuelle, c'est l'inverse qui se produit. Désormais, il est important de montrer à quel point on est conscient du prix des choses. Ainsi, les gens qui peuvent encore se permettre d'acheter des vins chers ne le font plus.

Pensez-vous que cette tendance va se poursuivre en 2010 ?

Je pense que cette tendance pourrait se poursuivre pendant un bon moment. Il s'est opéré une évolution nette des mentalités vis-à-vis des vins. Lorsque les consommateurs ont commencé à chercher des vins d'un meilleur rapport qualité-prix, ils se sont rendu compte qu'il existe des vins très qualitatifs à des prix beaucoup moins élevés. Désormais, ils se disent qu'il est inutile de payer de nouveau cher, alors qu'à des positionnements prix plus bas, ils trouvent des vins qui leur plaisent.

Cette orientation a-t-elle modifié votre politique d'achat ?

Absolument, notre politique d'achat a changé. En réalité, le Middle West souffre depuis déjà pas mal de temps. Nous avons donc vu la crise venir plus rapidement que certains de mes confrères sur les côtes Est et Ouest. Il y a déjà plusieurs années, nous avons commencé à chercher des vins moins chers. Grâce à cette stratégie, nous avons beaucoup moins subi la crise que nos confrères qui, eux, ont été sévèrement touchés.

Avez-vous réussi à trouver des vins moins chers en France ?

Ils existent. Pour moi, la situation a été plus complexe parce que notre entreprise est focalisée essentiellement sur des vigneron indépendants. Il est plus difficile de trouver des vins peu chers en provenance de domaines indépendants parce que ceux-ci ne disposent pas des gros volumes leur permettant de compenser les prix ailleurs. Donc, nous connaissons quelques difficultés à ce niveau-là mais nous en avons quand même trouvé. L'alternative, c'est de s'approvisionner auprès des caves coopératives, plus importantes, mais ce n'est pas une orientation que nous souhaitons pour notre entreprise. Nous nous sommes créé une niche avec les caves particulières, de dimension relativement faible. Ce choix plaît aux consommateurs.

Quel avenir prévoyez-vous pour les vins biologiques aux Etats-Unis ?

La situation est atypique. A priori, sur les côtes Est et Ouest, les vins biologiques sont assez recherchés. Dans la région du Middle West, nous avons toujours deux ou trois ans de retard par rapport aux autres régions. Les vins biologiques sont très appréciés par certains consommateurs, tandis que pour d'autres, ils gardent une connotation négative sur le plan qualitatif. Or, en réalité, la qualité ne pose plus de problème. Il y a quinze ans, il est vrai que le niveau qualitatif n'était pas satisfaisant mais les évolutions réglementaires, entre autres, ont conduit à une amélioration de la qualité dans cette catégorie. Au sein de notre portefeuille de vins, environ la moitié sont issus de l'agriculture biologique. Cependant, un seul d'entre eux répond aux normes américaines en la matière. Ainsi, il est le seul à être commercialisé en tant que tel, même si la moitié de nos vins correspondent à la définition européenne de vin biologique.



Les producteurs européens refusent-ils de se plier aux normes américaines ?

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation. Premièrement, la procédure américaine, appelée programme NAP, est relativement coûteuse. Elle nécessite également une forte implication et elle est plus rigoureuse que la norme européenne. Cela entraîne beaucoup de problèmes et s'avère contraignant pour un petit domaine sur le plan financier. Deuxièmement, bon nombre des domaines avec lesquels nous travaillons ne sont pas persuadés qu'en termes de marketing, une certification biologique aux Etats-Unis représente la meilleure stratégie. Ce n'est pas parce qu'on appose la mention 'vin biologique' sur l'étiquette qu'on est sûr de vendre son vin. Cela peut très bien être le cas dans certains magasins, mais dans d'autres, la mention peut même constituer un handicap vis-à-vis de certains clients.

Il faut donc être prudent avant d'utiliser la mention...

Absolument. Par ailleurs, en tant qu'importateurs, nous préférons importer soit la totalité des vins avec la mention 'vin biologique', soit aucun. Il n'est pas souhaitable de gérer deux types de stocks différents dans son entrepôt, l'un étiqueté vin biologique, l'autre non. A l'intérieur d'un même entrepôt, il est déjà difficile de maîtriser ses stocks à l'heure actuelle.

Avez-vous réduit vos stocks l'année dernière pour ensuite les reconstituer cette année ?

Nous avons connu un certain repli en nous concentrant sur les domaines auxquels nous faisons entièrement confiance et dont nous sommes certains de leur réussite. Ce sont des domaines qui ont la capacité de maintenir leurs volumes et nous voulons être certains de préserver, voire même de développer les ventes de ces produits. Nous essayons d'être très fidèles. Beaucoup d'entreprises passent allègrement d'une cave à une autre selon le goût du jour ; quel que soit le vin, elles l'appuient et le commercialisent, jusqu'à l'année suivante où il est moins en vogue. Pour notre part, nous considérons nos domaines comme faisant partie de notre famille. Lorsque nous nous engageons auprès d'une cave, notre intention est de rester avec elle jusqu'à la fin. C'est ce qui nous différencie de certains grands groupes multinationaux.

Pensez-vous que le marché va s'améliorer cette année ?

Je l'espère ! La situation est relativement instable aux Etats-Unis en ce moment. Le dollar se revalorise un peu et cela représente sans doute le facteur le plus positif à l'heure actuelle, si la tendance se poursuit. Si le dollar pouvait se stabiliser autour de 1,20 ou 1,30 pour un euro, alors les vins français deviendraient compétitifs. En ce moment, ils ne le sont pas. Tout le problème est là. Une partie considérable de notre activité porte sur les vins sud-américains. Aujourd'hui j'importe des vins d'Amérique du Sud d'une qualité comparable à bon nombre des vins français que j'importe, mais pour 30% de moins en termes de prix.

Propos recueillis par Sharon Nagel

Uccoar

Se positionner en leader sur les grandes tendances

A l'occasion de Vinisud, le groupe coopératif languedocien Uccoar a dévoilé sa nouvelle gamme "L'Estaminet" ainsi que son dernier né de la gamme Bonne Nouvelle, le « Fines Bulles Rosé ».

« L'Estaminet » est la première gamme complète en format Tetra Pak® de 1 litre et en BIB de 3, 5 et 10 litres. « Nous faisons du Tetra Pak® depuis longtemps mais jusqu'à présent nous utilisons des formats classiques de brick qui étaient trop identifiés pour le lait. Qui plus est, les visuels étaient un peu dépassés et reprenaient les codes des jus de fruit avec une grappe de raisin.



« L'Estaminet » est la première gamme complète en format Tetra Pak® de 1 litre et en BIB de 3, 5 et 10 litres. « Nous faisons du Tetra Pak® depuis longtemps mais jusqu'à présent nous utilisons des formats classiques de brick qui étaient trop identifiés pour le lait. Qui plus est, les visuels étaient un peu dépassés et reprenaient les codes des jus de fruit avec une grappe de raisin.



Nous avons donc souhaité nous renouveler en proposant un nouveau visuel et un nouveau conditionnement qui n'est plus rectangulaire mais carré. Un format très peu utilisé dans l'alimentaire » explique Halinka Niemi, directrice de la communication chez Uccoar.

Pour ce faire, Uccoar a investi dans une nouvelle chaîne de conditionnement en brique Tetra Pak® qui lui permet de passer du format slim au format square avec bouchon à vis. « Nous avons profité du déménagement de notre société vers Carcassonne, où dorénavant tout est centralisé, pour changer nos machines. Nous faisons dorénavant tout chez nous, que ce soit le conditionnement en Tetra mais également aujourd'hui en Bag-in-Box® ». L'Union a, en effet, également investi dans une chaîne de conditionnement BIB, une prestation jusqu'alors externalisée. « Jusque là nous sous-traitons nos conditionnements Bag-in-Box® à Vinobag. Aujourd'hui nous travaillons de manière totalement autonome » se réjouit Halinka Niemi. Et de rajouter « Sur le site nous conditionnons désormais les bouteilles, les tétras, les BIB mais également les cubitainers qui restent le conditionnement privilégié pour de grands volumes. Nous en produisons d'ailleurs entre 7 et 8 millions en 5l par an, donc ce format n'a pas encore été détrôné par le BIB ».

Le groupement coopératif Uccoar dispose d'une ligne de conditionnement en BIB d'une capacité d'environ trois millions d'unités ainsi qu'un outil d'embouteillage de Tetra Pak® d'un litre. Opérationnels depuis la fin décembre 2009, ces deux équipements ont nécessité 5 millions d'euros d'investissements.

La grande singularité de cette gamme « L'Estaminet » tient cependant au fait qu'il s'agit de la première gamme permanente de vins de cépage sans indication géographique, une possibilité offerte par la nouvelle OCM entrée en vigueur en août dernier. « Ce positionnement représente un atout à l'export où la lecture d'un vin se fait par le cépage et où la mention France est très appréciée » assure Halinka Niemi.

Cette nouvelle gamme se destine principalement à la France mais a en effet pour ambition d'intégrer le marché de l'Europe de l'Est et plus particulièrement la Russie. « Avec cette nouvelle gamme nous allons également travailler le marché canadien et d'autres pays nordiques qui commencent véritablement à s'ouvrir à ce type de conditionnement » ajoute la directrice de la communication d'Uccoar.

Conserver les codes d'un vin standard

Parallèlement à la gamme « L'Estaminet » l'Union continue de décliner sa gamme sans alcool « Bonne Nouvelle », avec le lancement d'un pétillant rosé sans alcool baptisé « Fines Bulles Rosé ». « Pour aller encore plus loin dans cette démarche, nous avons d'ailleurs embauché un responsable recherche et développement pour travailler sur des produits sans alcool ou allégés, car c'est aujourd'hui une grande tendance sur laquelle nous souhaitons nous positionner en leader » analyse la directrice de la communication.

« Fines Bulles Rosé » se présente en tripack 3 x 20 cl, mais également en 75 cl pour les adeptes de formats classiques. Une nouvelle référence qui vient s'ajouter aux deux mousses lancés en 2007 : Fines Bulles classique et chardonnay. « Pour l'ensemble de cette gamme nous avons également revu tous les habillages. Aujourd'hui nous proposons une double étiquette qui permet



de gagner en modernité et en élégance. Pour le marché français nous avons également souhaité faire ressortir l'aspect sans alcool ».

A l'image des produits désalcoolisés constituant la gamme tranquille « Bonne Nouvelle » (rouge, blanc, rosé et cépages), les effervescents, également élaborés à la distillerie d'Arzens, ont la particularité de conserver les codes du vin. « C'est un produit de niche qui a réussi à fidéliser de nombreux consommateurs. Non seulement il est désalcoolisé mais il a su garder tous les profils organoleptiques et les arômes propres à un vin standard. Car l'objectif de la gamme "Bonne Nouvelle" est de rester dans l'univers du vin » explique Halinka Niemi.

Cette gamme est disponible dans quasiment toutes les grandes enseignes. « Mais aujourd'hui nous essayons d'être référencés en CHR. C'est l'une des raisons qui nous a encouragés à proposer un nouveau conditionnement en 25 cl, format intéressant pour la restauration. Nous avons également des propositions pour développer une MDD mais nous préférons nous concentrer sur notre marque, même si cela devait entraîner une perte de parts de marché. Nous sommes confiants dans la qualité de ce prix et pensons donc qu'il faut le mettre en avant. Uccoar propose d'autres MDD et Bonne Nouvelle fait l'objet d'une politique particulière du groupe pour un produit qui l'est tout autant » remarque Halinka Niemi.

Bonne Nouvelle, qui est essentiellement commercialisée en GMS France et à l'export, a observé en 2008 une progression de 22% avec 1,6 million de bouteilles vendues.

Céline Bourgeois et Sharon Nagel



Champagne

Une bouteille plus légère pour alléger l'empreinte carbone de la filière

Le comité interprofessionnel des vins de champagne a annoncé mardi 16 mars 2010 le lancement d'un nouveau standard de bouteille plus légère de 65 grammes pour réduire l'émission de carbone de la filière. « L'utilisation de la nouvelle bouteille, qui passe de 900 g à 835 g, réduira l'empreinte carbone de 8 000 tonnes, l'équivalent de l'émission actuelle de 4 000 voitures », indique le CIVC.

En liaison avec les verriers français, qui garantissent sur cette nouvelle bouteille les mêmes performances mécaniques que celles de l'actuelle, des expérimentations ont été



conduites chez un très grand nombre d'opérateurs pour la valider techniquement.

Dès 2002, le pôle technique et environnement du CIVC a établi le bilan carbone de la filière Champagne. « Le choix de cette nouvelle bouteille allégée constitue pour la filière un pas de plus dans son engagement de réduire l'empreinte carbone de 25% à l'horizon 2020 », souligne le CIVC.

Cet allègement de poids par rapport à l'actuelle bouteille de 900 g correspond à la plus forte diminution du poids possible sans modification sensible des caractéristiques dimensionnelles. Les différences sont presque imperceptibles à l'œil.

Intervitis Interfructa 2010

Le rendez-vous des professionnels du vin, des fruits, des jus de fruits et des spiritueux



Si l'intérêt d'une manifestation peut se mesurer aux personnalités présentes, le prochain Intervitis Interfructa qui se tient du 24 au 28 mars à Stuttgart, est l'événement de l'année. Et c'est bien le cas en Allemagne pour ce rendez-vous triennal de la branche des vins, des fruits, des jus de fruits et des spiritueux. En effet,

la chancelière Angela Merkel sera présente et s'adressera au public lors de la soirée de gala, le 24 mars. Le matin, à l'inauguration du congrès organisé sur le thème « Qualité – Durabilité – Marché :

des impulsions pour des innovations », sont également attendues des personnalités comme Yves Bénard, président de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV), Klaus Töpfer, ancien directeur du programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et aujourd'hui directeur fondateur de l'Institut de Potsdam pour le changement climatique, le système terrestre, et la durabilité (Institute for Advanced Sustainability Studies). Mireia Torres, œnologue et fille du catalan M. Torres, interviendra également lors de ce congrès de l'IVIF, organisé pendant le salon par la Fédération des associations viticoles d'Allemagne (DWV) et des organisations partenaires de la branche des vins, des fruits, des jus de fruits et des spiritueux.

Pour sa première édition au nouveau parc des expositions, à côté de l'aéroport de Stuttgart, le DWV et

Messe Stuttgart attendent près de 600 exposants, représentant 700 entreprises, sur 60 000 mètres carrés de surface d'exposition, et 40 000 visiteurs professionnels du monde entier.

28 pays sont représentés du côté des exposants, les entreprises italiennes constituant le plus grand contingent, suivies des françaises, puis des autrichiennes, des suisses et des slovènes. Pour la première fois, des sociétés de la République tchèque, d'Inde, d'Afrique du Sud et de la Serbie seront à Stuttgart. A noter enfin que les démonstrations des machines toujours très appréciées des visiteurs, se tiendront pour la première fois sous abri. Sans craindre la météo, les spectateurs pourront assister chaque jour à partir de 14 heures à une présentation de machines et autres matériels. Informations complémentaires sur <http://www.intervitis-interfructa.de>

La Journée Vinicole

Quotidien

La Journée Vinicole est propriété de JV Presse Info

Directeur de la publication et Rédacteur en chef :

Robert Amalric

Édition : Sarl JV Presse Info au capital de 32 100 €

503 806 937 RCS MONTPELLIER

Siège social : Parc Cresse-Saint-Martin

34660 COURNONSEC

Tél. 04 67 07 52 66

Fax 04 67 71 76 88

Web : <http://www.journee-vinicole.com>

E-mail : contact@journee-vinicole.com

Imprimé par :

Imprimerie spéciale Journée Vinicole

34000 Montpellier

Commission paritaire : n° 0409 T 87409

ISSN : 0151-4393



ABONNEMENT

la Journée Vinicole

Pour 178 euros ttc/an

Abonnez-vous à la Journée Vinicole

Plus de 250 numéros par an

+les éditions spéciales

+accès aux archives économiques

Bulletin à découper et à retourner rempli à :

La Journée Vinicole Parc Cresse-Saint-Martin 34660 Cournonsec

Nom :

Activité (important) :

Société :

Adresse :

Code Postal :

Ville : Pays :

Tél : Fax :

E-Mail :

Donnez nous votre adresse e-mail afin que nous puissions vous envoyer chaque jour la Journée Vinicole dans votre boîte

Règlement à votre convenance

Chèque bancaire

Virement postal du

.....

Carte bleue n° :

3 derniers chiffres au dos

Date de validité

.....

Type de carte (Visa, Eurocard...)

.....

Nom du titulaire de la carte

.....

COMMERCIALISATION DES VINS DE TABLE ET DES VINS DE PAYS			
L'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer communique : Les volumes et les prix moyens constatés sur les contrats d'achats présentés au visa de l'établissement et commercialisés aux commissions de cotation au cours de la semaine du 03 au 10/03/2010 sont les suivants :			
Volume hl	Prix moyen euros/hl	Prix moyen euros*/hl	
VINS ROUGES ET ROSES			
■ VINS SANS IG			
Moins de 10*			
De 10* à 10*9	283	28,69	2,68
De 11* à 12*	15 294	44,57	3,74
Plus de 12*	18 229	48,95	3,82
● Total Vins sans IG	33 806	46,80	3,78
■ VINS IGP			
Moins de 11*			
De 11* à 12*	32 875	51,94	4,38
Plus de 12*	197 662	57,77	4,41
● Total Vins IGP	230 537	56,94	4,41
● TOTAL ROUGES ET ROSÉS	264 343	55,64	4,33
VINS BLANCS			
■ VINS SANS IG			
Moins de 10*			
De 10* à 10*9	4 160	39,12	3,59
De 11* à 12*	11 329	52,48	4,60
Plus de 12*	970	48,74	3,96
● Total Vins sans IG	16 459	48,88	4,32
■ VINS IGP			
Moins de 11*			
De 11* à 12*	20 124	65,93	5,67
Plus de 12*	37 298	89,57	6,94
● Total Vins IGP	57 422	81,29	6,52
● TOTAL BLANCS	73 881	74,07	6,07
Volume total : 338 224 hectolitres			

VSIG = Vin sans indication géographique (ex-vin de table sans indication géographique de provenance)
VIGP = Vin à indication géographique protégée (ex-vin de pays)

CONSTATATION NATIONALE DES PRIX MOYENS D'ACHAT DE VIN EN VRAC CAMPAGNE VITI-VINICOLE 2009-2010			
JANVIER 2010 (ÉDITÉ LE : 12 FÉVRIER 2010)			
	Rouges et Rosés	Blancs	
Vin AOP	n.d. (1)	n.d. (1)	
Vin IGP	56,37 €/hl	81,19 €/hl	
Vin sans IG avec mention de cépages	n.s. (2)	n.s. (2)	
Vin sans IG sans mention de cépages	45,48 €/hl (3,70 €/hl)	48,35 €/hl (4,11 €/hl)	
DÉCEMBRE 2009 (ÉDITÉ LE : 12 FÉVRIER 2010)			
	Rouges et Rosés	Blancs	
Vin AOP	128,08 €/hl	174,77 €/hl	
Vin IGP	55,38 €/hl	86,80 €/hl	
Vin sans IG avec mention de cépages	n.s. (2)	n.s. (2)	
Vin sans IG sans mention de cépages	44,70 €/hl (3,65 €/hl)	44,11 €/hl (3,89 €/hl)	
(n.d. : non disponible ; n.s. : non significatif)			
(1) Pour un mois donné, les données fournies par les comités inter-professionnels de vin d'appellation ne peuvent être complètement exploités avant le 30 du mois suivant.			
(2) Le volume des vins sans indication géographique avec une mention de cépages ayant été commercialisés en vrac est encore insuffisamment significatif pour pouvoir faire l'objet d'une publication.			

SÈTE	
Commission de cotation des vins de la Chambre de commerce de Sète - Frontignan - Mèze Du 17/03/2010	
■ ITALIE	Blancs, Rosés, Rouges : néant
■ PAYS TIERS :	néant
■ ESPAGNE	Blancs de blancs table : néant
■ AOC SAINT-CHINIAN :	néant
■ AOC COTEAUX DU LANGUEDOC	En générique, en château : néant
■ VINS DE TABLE	• Rouges 9*5 à 12*1 et : 3,70 à 4,00 €/hl
	• Rosés 9*5 à 12*1 et : 3,80 à 4,20 €/hl
	• Blancs : insuffisance d'affaires
	Le degré-hecto au pris en propriété.
■ VINS DE PAYS	Rouge : 10*5 à 11*5 : 45 à 48 €/hl
	Rosé : 10*5 à 11*5 : 47 à 52 €/hl
■ VINS DE PAYS D'OC	Générique : 50 à 53 €/hl
	Cépage Merlot : 55 à 60 €/hl
	Cépage Cabernet-Sauvignon : 55 à 60 €/hl
	Cépage Sauvignon : 85 à 90 €/hl
	Cépage Syrah : 55 à 60 €/hl
	Cépage Chardonnay : 90 à 95 €/hl
	Cépage Cinsault : /
	Lecto au pris en propriété. Selon conditions de retraiton et de paiement.
Sauf indications autres (litre, barrique, demi-barrique, tonneau, degré-tonneau, pièce, etc.), ces cours s'entendent à l'hectolitre (€/hl) ou au degré-hectolitre (€/hl), vin nu pris à la propriété, suivant qualité, degré, couleur, origine, importance des lots, modalités de retraiton et conditions de paiement. Ces mercuriales établies par les Commissions des courtiers et les Commissions spéciales européennes, sont le reflet des cours constatés sur les différentes places de commercialisation au vu des contrats enregistrés au cours de la semaine ou de la période citée en référence.	

BORDEAUX	
Cotation du Syndicat régional des Courtiers en vins et spiritueux de Bordeaux, de la Gironde et du Sud-Ouest	
15 mars 2010	
Semaine du 08 au 12/03/2010	
■ VINS ROUGES	
• Récolte 2009 :	
BORDEAUX :	700 à 1 100 €/t.
COTES :	800 à 1 200 €/t.
ST-EMILION :	3 200 à 3 500 €/t.
SATELLITES St-Emilion :	2 000 à 2 300 €/t.
• Récolte 2008 :	
BORDEAUX :	700 à 1 050 €/t.
BORDEAUX SUP :	900 à 1 150 €/t.
COTES :	800 à 1 150 €/t.
MÉDOC :	1 150 à 1 500 €/t.
ST-EMILION :	2 700 à 3 200 €/t.
SATELLITES St-Emilion :	2 000 à 2 300 €/t.
GRAVES :	1 300 à 1 600 €/t.
■ BORDEAUX ROSÉ/CLAIRET :	
• Récolte 2009 :	800 à 1 050 €/t.
■ VINS BLANCS	
• Récolte 2009 :	
BORDEAUX :	800 à 1 200 €/t.
ENTRÉE-MERS :	1 000 à 1 200 €/t.
GRAVES :	1 500 à 1 700 €/t.
GRAVES SUP :	1 700 €/t.
• Récolte 2008 :	
SAUTERNES :	5 000 à 5 500 €/t.
■ BERGERACCOIS	
• Récolte 2009 :	
BERGERAC :	730 à 800 €/t.
BERGERAC sec :	850 à 1 050 €/t.
C ^{tes} de BERGERAC :	1 050 à 1 200 €/t.
• Récolte 2008 :	
BERGERAC :	/
MONBAZILLAC :	2 500 à 2 700 €/t.

NANTES	
Mercuriale des vins de la région nantaise établie par la Cie des courtiers de marchandises assermentés	
PV réunion du 12/03/2010	
■ VINS DE FRANCE	
Blanc :	30 €/hl
Blanc, cépage chardonnay :	55 à 60 €/hl
Rosé, cépage gamay :	50 €/hl
■ VINS DE PAYS	
(Euros par hectolitre suivant qualité)	
• VDP (VdL-VAL DE LOIRE)	
Rosé Gamay :	65 €/hl
Rouge Cabernet : incoté	
Blanc Chardonnay : incoté	
Blanc Sauvignon : incoté	
Rosé Grolleau : 65 €/hl	
• VDP DE DÉPARTEMENT (VdD) :	
■ AOVDSQ (euros par hl suivant qualité)	
• COTEAUX D'ANCIENS :	
Gamay Rouge, Rosé : incotés	
• GROS PLANT DU PAYS NANTAIS : Vrac, Sur lie, Sur lie (avec cond. part.) : incotés	
■ AOC (euros par hl suivant qualité)	
• MUSCADET AC : Vrac : 80 €/hl	
Sur lie, Sur lie (avec cond. part.) : incotés	
• MUSCADET CÔTEAUX DE LA LOIRE : incoté	
• MUSCADET CÔTES DE GRAND-LIEU : incoté	
• MUSCADET SÈVRE-ET-MAINE : Vrac : 90 à 100 €/hl - Sur lie : 140 €/hl	
Sur lie (avec cond. part.) : 140 €/hl	
Notes : les conditions normales de la présente mercuriale s'entendent marchandises prises à la propriété, non logées. Prix en €/hl.	

ALSACE	
Mercuriale des vins d'Alsace à la propriété (source : CIVA)	
Transactions en vrac Production/Négocie (hors grands-crus et hors vins de base Crémant d'Alsace)	
Période du 01 au 28/02/2010	
Arrêté provisoire au : 08/03/2010	
Nbre de contrats enregistrés : 228	
Nombre total de lots : 421	
Vol. global vendu : 53 944,43 hl	
■ SYLVANER/CHASSELAS :	66 lots. 5 818,04 hl. Prix moyen : 1,49 €/l.
■ EDELZWICKER :	25 lots. 1 058,54 hl. Prix moyen : 1,28 €/l.
■ PINOT BLANC :	59 lots. 9 561,66 hl. Prix moyen : 1,71 €/l.
■ RIESLING :	100 lots. 15 049,72 hl. Prix moyen : 1,81 €/l.
■ PINOT GRIS :	41 lots. 5 068,80 hl. Prix moyen : 2,28 €/l.
■ MUSCAT D'ALSACE :	13 lots. 252,50 hl. Prix moyen : 1,91 €/l.
■ GEWURZTRAMINER :	70 lots. 12 072,02 hl. Prix moyen : 2,81 €/l.
■ PINOT NOIR :	47 lots. 5 063,15 hl. Prix moyen : 2,31 €/l.
* nombre minimum de lots non atteint pour publication.	
Mercuriale des vins de base Crémant d'Alsace	
Du 01 au 28/02/2010	
Nbre de lots : 24 - Volume : 6 930,11 hl	
Prix moyen : 2,31 €/l.	

PERPIGNAN	
Commission de constatation des cours des vins dans les Pyrénées-Orientales Du 08/03/2010	
VSIG (VDT) rouge et rosé, Réc. 08/09 : 11*5 à 13*3 :	
3.10 à 3.60 €/hl (40 à 43 €/hl)	
VSIG affaires spéciales, rouge, Réc. 09 : 14* à 14*9 : 90 à 125 €/hl	
IGP rouge et rosé Réc. 09 :	
12*2 à 14* : 40 à 52 €/hl	
IGP rouge Réc. 08/09 cépages :	
12* à 13*4 : 50 à 65 €/hl	
VSIG blancs : ins. d'aff. pas de cote IGP blancs cépages, réc. 09 :	
11*7 à 13* : 87 à 90 €/hl	
AOP CÔTES DU ROUSSILLON :	
• Rouge : 7 394 hl - 67,67 €/hl	
• Rosé : 21 763 hl - 69,10 €/hl	
• VILLAGES : 2 069 hl - 117,20 €/hl	
• VILLAGES avec nom de commune : 190 hl - 120 €/hl	
CÉE :	
VSIG rouges et rosés :	
2 140 hl - 14* - 3,35 €/hl	
IGP rouges et rosés :	
5 237 hl - 13* - 58 €/hl	
VSIG blancs : insuff. d'aff. pas de cote IGP blancs : 3 036 hl - 12*2 - 91 €/hl	
Activité moyenne. Quelques affaires de qualité spéciale ont été enregistrées en VSIG et IGP.	

CARCASSONNE	
Commission de constatation des cours	
Semaine du 05 au 11/03/2010	
■ VINS DE TABLE Rouges	
9* à 10*9 : pas d'affaires	
De 11* à 12* et + : 3,60 à 3,85 €/hl	
■ VINS DE PAYS DE CEPAGES :	
Cabernet sauvignon : 54 à 58 €/hl	
Merlot : 53 à 58 €/hl	
Chardonnay : 90 à 95 €/hl	
Sauvignon : 87 à 95 €/hl	
■ VINS DE PAYS DE L'AUDE	
10*5 à 11*6 et + : 44 à 46 €/hl	
Rosé : /	
■ AOC CORBIÈRES : 55 à 62 €/hl	
■ AOC MINÉRVOS : 52 à 58 €/hl	
Volume total de la semaine : 32 493 hl	
Vin de table : 3 485 hl	
Vin de pays : 29 008 hl	
Commission de cotation européenne	
VDT : 3 485 hl - 12*4 - 3,80 €/hl	
VDP : 29 008 hl - 12*9 - 55 €/hl	
dont VDP de département :	
5 096 hl - 11*8 - 47 €/hl	

BÉZIERS	
Commission de cotation européenne Vins de table blancs, rouges et rosés Cotation du 12/03/2010	
Semaine du 03 au 09/03/10	
Volume total des vins :	
Ventes ayant fait l'objet d'un contrat par les services de VINIFLORHOR pour l'affaire réalisée dans une des communes de l'arrondissement de BÉZIERS SAINT-PONS.	
Blancs : 24 673 hl	
Rouges et rosés : 64 463 hl	
Prix moyen pondéré des vins retenus pour la cotation : Cotation commission CEE	
■ VINS SANS IG	
Blancs : /	
Rouges et rosés :	
7 529 hl - 12*28 - 3,88 €/hl	
Cotation complémentaire	
■ VINS IGP (y compris OC et cépages)	
Blancs :	
24 533 hl - 12*38 - 80,05 €/hl	
Rouges et rosés :	
56 934 hl - 12*74 - 55,55 €/hl	
dont IGP de département :	
8 782 hl - 12* - 47,95 €/hl	
NARBONNE	
Cotation européenne du 11 mars 2010	
Semaine du 04 au 10/03/10	
VSIG : insuffisance d'affaires, pas de cote	
VIGP : 70 000 hl - 12*8 - 55,00 €/hl	
dont VDP de département :	
13 000 hl - 12* - 47,00 €/hl	
et VDP d'OC :	
57 000 hl - 13* - 57,00 €/hl	

AVIGNON	
Commission de constatation des cours des vins et spiritueux de la Bourse d'Avignon Période du 30/01 au 25/02/2010	
■ VINS DE TABLE réc. 2009	
Blanc : 13* : 40 à 60 €/hl	
Rosé : 11*14* : 42 à 60 €/hl	
Rouge Pinot : 11*5 à 100 €/hl	
Rouge : 11*14*5 : 40 à 50 €/hl	
Rouge Pinot : 13* : 120 €/hl	
■ VINS DE FRANCE réc. 2009	
Merlot 14* : 60 €/hl	
Syrah 13* : 60 €/hl	
■ VINS DE PAYS	
■ ARDÈCHE 2009 :	
Blanc Chardonnay 12*5/13*8 : 100 €/hl	
Blanc Grenache 12*5/12*7 : 70 €/hl	
Blanc Sauvignon 12*7/13* : 95 €/hl	
Blanc Viognier 13*14* : 125 €/hl	
Blanc Viognier vendange tardive 14* : 382 €/hl	
Blanc 12*13* : 69,10 €/hl	
Rosé Cabernet 13* : 68 €/hl	
Rosé Gamay 12* : 75 €/hl	
Rosé Grenache 13*14* : 65 €/hl	
Rosé Syrah 12*13*5 : 68 €/hl	
Rosé 12*5/13*5 : 65 €/hl	
Rouge Cabernet 12*5/14*5 : 63 €/hl	
Rouge Gamay 12*5 : 75 €/hl	
Rouge Grenache 13*5/14*5 : 58 €/hl	
Rouge Merlot 13*14* : 63 €/hl	
Rouge Pinot 13* : 120 €/hl	
Rouge Syrah 13* : 66 à 70 €/hl	
Rouge 12*13* : 58 €/hl	
■ DRÔME 2009 :	
Rosé 12*5 : 65 €/hl	
■ COTEAUX DE L'ARDECHE 2009 :	
Blanc Chardonnay 11*5 : 100 €/hl	
Blanc Grenache 12*13* : 70 €/hl	
Blanc Sauvignon 12*7/13* : 95 €/hl	
Blanc Viognier 13*5/15* : 125 à 160 €/hl	
Blanc 12*13* : 70 €/hl	
Rosé 12*5/13* : 65 à 75 €/hl	
Grenache 11*9/13* : 58 à 68 €/hl	
Syrah 12*13* : 68 €/hl	
Rosé 12*5/13*5 11*5 : 58 à 65 €/hl	
Rouge Cabernet 12*5/13*5 : 63 €/hl	
Rouge Gamay 12*5 : 75 €/hl	
Rouge Grenache 13*5 : 58 €/hl	
Rouge Merlot 13*14* : 58 à 63 €/hl	
Rouge Pinot 13*8 : 120 €/hl	
Rouge Syrah 12*13*5 : 66 €/hl	
Rouge 12*13*5 : 58 à 64 €/hl	
■ PRINCIPAUTE D'ORANGE 2009 :	
Rouge 12*12*5 : 45 à 51 €/hl	
■ VAUCLUSE 2009 :	
Blanc 12*14* : 64 à 65 €/hl	
Rosé 12*14*5 : 52 à 62 €/hl	
Rouge 12*14*5 : 48 à 52 €/hl	
■ ALPES DE HAUTE-PROVENCE 2009 :	
Rosé 12* : 70 €/hl	
■ BOUCHES DU RHÔNE 2009 :	
Rosé 13* : 55 €/hl	
Rouge 12*12*5 : 45 à 52 €/hl	
■ MÉDITERRANÉE 2009 :	
Chardonnay 11*5/13*5 : 85 à 90 €/hl	
Viognier 13* : 90 à 100 €/hl	
Blanc 12*13* : 60 à 85 €/hl	
Rosé Syrah 12*5 : 64 €/hl	
Rosé 12*14* : 47 à 65 €/hl	
Rouge Merlot 13*13*5 : 60 à 65 €/hl	
Rouge Pinot 13* : 120 €/hl	
Rouge Syrah 12*5/13*5 : 57 à 60 €/hl	
Rouge 12*14* : 45 à 52 €/hl	

COTATION EUROPÉENNE VINS DE TABLE	
Rouge et Rosé :	
27 852 hl - 12*79 - 3,69 €/hl	
Blanc : 626 hl - 12*13 - 4,76 €/hl	
■ AOC	
• LUBERON 2009 :	
Rouge : 85 €/hl - Rosé : 80 à 85 €/hl	
• TRICASTIN 2009 :	
Rouge : 65 €/hl - Rosé : 66 €/hl	
• COTEAUX D'AX-EN-PROVENCE 2009 : /	
• VENTOUX 2009 : Rouge : 68 à 80 €/hl	
Rosé : 78 à 85 €/hl - Blanc : 105 €/hl	
• VIVARAIS 2009 : Rouge : 68 à 70 €/hl	
• CÔTES DU RHÔNE :	
2008 Rouge : 70 à 105 €/hl	
2009 Rouge : 75 à 150 €/hl	
2009 Rosé : 90 à 120 €/hl	
2009 Blanc : 120 à 140 €/hl	
• CÔTES DU RHÔNE VILLAGES :	
2009 Rouge : 100 à 140 €/hl	
• CdRh VILLAGES avec n. de commune :	
CAIRANNE 2009 Rouge : 200 €/hl	
RASTEAU 2009 Rouge : 220 à 225 €/hl	
SABLET 2009 : 150 €/hl	
SÈGUR 2009 : 155 €/hl	
PLAN DE DIEU 2009 Rouge : 150 à 160 €/hl	
■ APPELLATIONS LOCALES :	
• TREV 2009 Rouge : 238 à 270 €/hl	
• VINSOBBES 2009 Rouge : 200 €/hl	
• BEAUMES DE VENISE 2009 : 270 €/hl	
• GIGONDAS	
2008 : 400 à 420 €/hl	
2009 : 420 à 470 €/hl	
• LIRAC 2009 : 1	